



L'opacité fait sa rentrée

Fin juillet est là, les CAP des titulaires et des futurs stagiaires pré affectés terminées. Des mouvements sur le SPIP 40 vont s'opérer.

Voilà bientôt 3 mois que nous réclamons à notre Direction les critères retenus pour permettre aux agents de changer d'antenne (du milieu fermé au milieu ouvert principalement).

Certains agents ont émis le souhait de connaître ces critères, avant de déposer une demande de mutation. Ces diverses sollicitations sont restées lettre morte.

Il en est de même des différents mails des agents envoyés à notre Direction afin de solliciter un autre poste sur l'antenne mixte et celui des agents de prévention demandant que la possibilité de postes tournants sur l'ensemble de l'antenne mixte soit étudiée.

L'an dernier, les agents désireux de changer de poste au sein de l'antenne mixte avaient été reçus individuellement en entretien et obtenu une réponse avant les congés d'été permettant ainsi d'anticiper leur départ.

Cette année, la jurisprudence a varié.

Aucun agent n'a reçu de réponse à son mail de demande de mouvement, ni même n'a été convoqué sauf demande expresse d'un agent.

Ce qui nous alerte c'est que notre Direction est absente jusqu'au 29 août.

Il semblerait, toutefois, que ce silence ait une raison apprise fortuitement lors d'entretiens d'évaluation. La Direction choisissant les personnes avec qui elle est désireuse de travailler, il n'est plus nécessaire de recevoir les agents en entretien afin de prendre connaissance de leurs motivations et de leur éventuel mal être au travail. De la même manière, le poste d'agent de prévention n'a pas été proposé à l'ensemble des personnels.

Cette subjectivité fait, une nouvelle fois, fi des risques psycho sociaux, au contraire elle les augmente. En effet, de telles pratiques génèrent de l'inconfort voire même de la souffrance au travail.

Ce management autocratique a pour conséquence de développer des rancœurs et des crispations au sein du service.

Aujourd'hui, nous souhaitons dénoncer ce procédé et pensons que nous sommes légitimes à vouloir se positionner de façon éclairée sur un changement de poste.

Avec ce type de comportement, la mise en place de la RIFSEEP ne nous laisse pas présager de beaux jours sur le SPIP 40.

Nous exigeons aujourd'hui de connaître les critères retenus par la Direction et ce dans un souci de transparence. Il en va de l'avenir des relations entre les agents et leurs cadres.

Mont de Marsan le 28/08/2016